

**Grande Conférence de Charles Melman**  
***Le devenir des enfants dans la crise culturelle II***  
**Jeudi 18 mars 2021**

Bonsoir vous toutes et tous que je ne connais pas. Alors, ce soir dans nos esprits accablés par l'épidémie en cours, nous allons néanmoins essayer de trouver une petite place pour une autre forme d'épidémie. Vous voyez ça ne s'arrange pas. Une autre forme d'épidémie au moins aussi ravageuse que celle qui nous accable aussi manifestement, mais elle, épidémie qui reste dissimulée au regard et à l'interprétation et dont nous allons essayer de voir l'actualité, la vivacité et les conséquences qu'elle a pour nos enfants.

Je vous parlais la dernière fois de Kévin et de sa maman et il se trouve, bien sûr, que leur histoire a une suite.

Rentrant à la maison plus tôt qu'à l'habitude, la maman se trouve tomber sur le dîner que la nounou est en train de donner à Kévin. Et celui-ci, voyant sa mère, réagit aussitôt en se levant de son siège et en se mettant à tourner de la façon la plus rapide possible et la plus agitée possible autour de la table du dîner, happant à tel ou tel tour la cuillerée que lui tend sa nounou ou bien la rejetant, la refusant, tandis que bien évidemment la maman engage toutes les injonctions dont elle dispose pour obtenir de l'enfant qu'il consente à se rasseoir et à terminer son repas, ce que bien entendu il refuse. Fort irritée, la maman se saisit du pot de yaourt qui attendait Kévin pour constituer son dessert et va l'enfermer dans le frigo. Après avoir ainsi épuisé, en partie sur le tapis, son plat principal, Kévin s'interroge : où donc est passé son dessert ? Et à ce moment dramatique, sa maman lui répond qu'il est justement puni du fait de son manque de courtoisie, de discipline et de gentillesse.

Qu'est-ce que ce petit épisode, qui évidemment en lui-même semble n'avoir rien de spécialement remarquable, qu'est-ce que néanmoins il nous enseigne ?

Eh bien tout d'abord lorsque la maman est rentrée on n'a pas vu Kévin se diriger vers elle pour être pris dans ses bras et lui témoigner de son contentement de la voir. Et puis, de la même façon, on ne peut pas dire, et c'est sans doute le principal, que la maman, voyant Kévin ainsi se lever et s'agiter, se soit engagée à interpréter son geste comme étant celui de son grand contentement à la voir surgir alors qu'il ne l'attendait pas, et dans le souhait bien sûr que ce soit elle qui termine avec lui son dîner. Donc ces manifestations, qui auraient pu après tout sembler spontanément opportunes et banales, peuvent se faire remarquer justement par leur carence ; et l'on peut simplement vérifier que la maman adresse la parole à son enfant : de quel lieu ?, de quelle place ? On va dire, provisoirement bien sûr, d'un lieu de commandement. Et que son enfant a en quelque sorte anticipé cette intervention en se manifestant lui-même dans l'opposition préliminaire préalable au commandement dont il savait qu'il allait se produire.

S'il nous fallait simplifier, il y a une façon qui peut peut-être nous aider, on pourrait faire remarquer donc que ce n'est pas d'un lieu qui serait celui d'un amour réciproque, d'un amour partagé, unique, le même pour les deux, entre une mère et son enfant, que la parole maternelle est venue se produire, mais qu'elle s'est manifestée à partir d'un lieu qui dès lors n'est plus commun mais clivé entre eux deux, à qui aura l'autorité la plus souveraine, et qui est donc un lieu d'autorité. À cet endroit-là, il nous faut remarquer au passage que, comme nous le savons, l'amour est l'un des moyens de faire valoir l'autorité, et que, bien entendu, c'est de son usage que la mère aurait pu attendre que son enfant s'exécute. Et puis, puisque nous avons le goût du paradoxe, remarquons aussi comme nous le savons que la manifestation de l'autorité peut très bien provoquer l'amour à l'endroit de la personne qui la manifeste. Nous sommes donc à cet endroit-là entre amour et autorité dans une relative et apparente complexité.

Sauf à faire remarquer, comme je l'introduisais déjà il y a un instant, qu'il s'agit donc de la manifestation de deux autorités concurrentes, que le référent de la mère et de son enfant sont ainsi distincts, sont ainsi séparés, comme s'ils n'appartenaient pas à la même communauté et que si Kévin entend que ce qui agite l'expression de sa mère, c'est finalement ce qu'il faut bien appeler son caprice, à la mère, elle a opté pour ce genre de solution qu'elle a choisi, eh bien ce n'est pas moins la réponse de Kévin qui lui aussi agit selon son caprice.

Je veux donc dire que nous nous trouvons devant un problème qu'il faut bien qualifier, qui est un problème de *topique*, qui est un problème essentiel concernant le lieu d'où la parole va s'exercer. Et remarquons que ce qui d'emblée rend le conflit entre la mère et son enfant insoluble, c'est que chacun se tient sur une position différente, sur une place différente, dans un lieu différent et qui n'a pour référent, car l'autorité en général s'exprime à partir d'un référent qui la légitime, qui la justifie, un référent implicite ou explicite, eh bien, dans le cas de figure que je viens de dire, tout bête, ce référent n'est rien d'autre que le caprice de chacun : « C'est moi qui le dit, donc c'est comme ça ! ».

De cette histoire, pour progresser sur cette question essentielle concernant la forme originale de l'épidémie dont je vous parle ce soir et dont je crois que vous verrez qu'elle n'est pas sans intérêt, j'évoquerai un autre cas dont il m'est déjà arrivé de parler, mais vu votre extrême jeunesse je ne pense pas que vous en ayez déjà profité et je vais donc le reprendre - outre le fait que j'aime toujours beaucoup en parler car je le trouve plutôt sensationnel et que, à dire vrai, je ne me sens pas moins sensationnel dans cette affaire.

Il s'agissait... c'est un enfant qui, à l'époque, il avait quatre ans, il doit être adolescent aujourd'hui. Je n'ai pas d'information spéciale le concernant, ce qui semble vouloir dire qu'il va bien, car sinon la mère qui me faisait confiance me l'aurait ramené. Il s'agissait donc d'un enfant de quatre ans, que la maman m'amenait pour un symptôme devenu d'une certaine fréquence dans les écoles, et en particulier dans les maternelles, et qui est donc une hyperactivité. Autrement dit simplement, c'est le gosse qui ne pouvait pas rester en place, comme Kévin tout à l'heure autour de la table et qui bougeait tout le temps, ce qui était défavorable aux autres enfants de la maternelle où il était conduit chaque matin et à l'institutrice qui ne parvenait absolument pas à obtenir de lui, que ce soit par la promesse d'un yaourt ou pas, à obtenir de lui qu'il se tienne tranquille sur sa chaise et ne vienne pas contrarier tout l'effort pédagogique de la maîtresse.

Le petit Louis, qui entre avec sa mère dans mon bureau, manifeste effectivement, immédiatement son symptôme, puisque dans mon bureau, qui se trouvait à l'occasion être de petite surface, il se met à vibronner d'un mur à l'autre, me donnant l'impression qu'il grimpeait sur les murs, voire flottait sur le plafond, avec une espèce de rapidité, d'habileté, de détermination qui le rendaient absolument insaisissable ; et lorsque j'essayais, pour ébaucher un entretien avec lui, de le saisir et de le tenir pour pouvoir lui parler, il manifestait aussitôt une extrême angoisse et de tels efforts pour échapper à mes bras que je ne pouvais faire autrement que de le lâcher.

Que faire dans ces conditions ? Comment engager un entretien avec un enfant aussi déterminé et pris par un tel symptôme ? La maman, qui était une jeune femme sympathique, cultivée, universitaire, racontait sans détour ce qu'était la situation familiale, au demeurant aujourd'hui plutôt classique : le couple était séparé et la garde alternée décidée par le juge faisait donc qu'un week-end sur deux le petit Louis passait ses journées et sa nuit chez son père. Situation qu'on ne saurait aujourd'hui qualifier d'anormale et dont je ne voyais pas quel usage je pouvais faire pour ébaucher une relation avec ce sympathique petit garçon.

Épuisé à certains moments par son agitation, il venait se coucher au pied de mon divan, dormait quelques minutes et puis se relevait d'un coup et hop ! ...recommençait son agitation. Autrement dit, je crois que nous pouvons être sensibles, au véritable supplice qu'il subissait,

car nous ne pouvons en aucun cas lui imputer la volonté de son symptôme. Je le reçois donc dans cet état trois ou quatre fois avec la maman et pour constater que rien n'évolue, rien n'est possible, aucun contact n'est permis et de telle sorte que je suis forcément amené à m'interroger : « Voyons, est-ce que je vais tomber dans la Ritaline et puis lui administrer ce au fond pour quoi l'école l'avait envoyé chez moi, c'est-à-dire pour que je lui donne le médicament qui viendrait le calmer ? ».

C'est donc alors que j'étais désespéré sur les moyens possibles, je prends la décision de « casser le morceau ». Si cela vous effraie, je vous dirai que mon propre référent à l'époque était la façon de faire de Dolto, que j'avais eu l'occasion bien sûr de voir travailler et je me donnais la vague justification d'avoir au moins quelqu'un d'une génération précédente et qui avait pris des risques dans ce genre de situation. Et donc, je dis au petit Louis, enfin à celui qui sans cesse vibrionnait dans la pièce : « Écoute, c'est normal que tu ne sois pas content parce que tu n'aimes pas beaucoup que maman reçoive des amis à la maison et que certains, même s'ils sont sympathiques, passent la nuit avec elle dans sa chambre. Et tu n'aimes pas beaucoup non plus que lorsque tu vas chez papa, eh bien tu constates que l'amie avec laquelle il vit est enceinte et que, comme ils te l'ont annoncé, tu vas avoir un petit frère ». Il est évident que je dis cela bien sûr devant la mère, qui accepte absolument et tranquillement ce que je viens de lui dire et pendant que je parle, l'agitation de ce petit augmente encore comme si c'était possible ! Moi, je croyais qu'il avait atteint les limites, pas du tout, il pouvait encore faire mieux, il vibronne encore davantage et puis il attrape sa mère par le bras et il lui dit : « Viens, on s'en va ! ». La mère me regarde et je lui dis : « Mais oui, bien sûr, si Louis veut partir, eh bien partez ».

Mon bureau était séparé de la salle d'attente par un escalier assez raide et il n'attend pas sa mère pour dévaler les escaliers quatre à quatre ; je craignais qu'il ne se brise la nuque avec la violence qui était la sienne, et je reste en haut sur le petit palier à le regarder, évidemment plutôt attristé. Et le petit Louis remonte les marches, toujours quatre à quatre, et il me dit : « Viens, viens que je te donne un bisou ». Ah ?! Ah.

La semaine suivante, la mère vient seule et me dit : « Eh bien écoutez, je ne l'ai pas amené parce qu'ils me disent à l'école qu'il est beaucoup plus tranquille, ça va mieux, et ils me demandent si je peux leur donner votre adresse ? ». Vous imaginez bien sûr combien j'avais besoin du miel de ce genre de propos et la suite en tout cas est fort simple puisque, effectivement, je n'ai pas revu le petit Louis qui s'était calmé et qui avait démarré une scolarité possible, beaucoup plus tranquille, apaisée et bénéficiaire pour tout le monde.

La question qui était la mienne et qui est au centre de ce que j'essaie de mettre en place pour nous ce soir, c'était : « Qu'est-ce que j'avais fait ? ». En quoi est-ce que cette brutale, sauvage intervention, en quoi avait-elle pu avoir un effet profitable pour ce petit garçon ?

La conclusion à laquelle j'en suis venu, c'est qu'il avait trouvé chez moi la place, le lieu d'où il était entendu et d'où, du même coup, il lui était répondu. Il avait trouvé une place, une place où pouvait se tenir sa subjectivité et de telle sorte que, l'existence de cette place étant confirmée, il n'était plus pris par ce qu'on appelle en psychiatrie une « dromomanie », cette façon de cavalier sans cesse, faute de trouver le lieu où il pouvait se tenir et s'arrêter, le lieu subjectif, le lieu dans la parole, puisque comme je l'ai évoqué tout à l'heure, il bénéficiait de ce que le juge estime équitable entre les parents, d'une garde alternée.

Ce qui n'a absolument pas été théorisé par les bons esprits qui ont inspiré ces éventualités, ces textes légaux, c'est qu'un enfant qui bénéficie de cette garde alternée est un SDF : il n'a pas de domicile fixe. C'est curieux quand même de devoir dire des choses aussi simples et qui cependant, je crois, s'entendent tout de suite. En effet, il n'est pas chez lui chez sa mère, ce n'est pas le lieu auquel il peut se référer puisque son géniteur n'y est pas. Et il n'est pas chez lui chez son père, puisque la femme qui est là n'est pas sa mère. Alors, a-t-il un domicile ?

Et par cette remarque il faut bien sûr situer notre rapport au domicile comme étant concerné moins par la surface destinée, dédiée, que par la place dans l'Autre, dans la parole, d'où la mienne peut s'autoriser, autrement dit se tenir, le lieu qu'elle peut venir habiter, le lieu qui la reçoit, le lieu qui la légitime, le lieu qui l'autorise, le lieu qui éventuellement la bénit, le lieu avec lequel je discute. Et, à cause de ces circonstances aujourd'hui banales et fréquentes que je viens de raconter et de l'attitude un peu rapide et mal conseillée du législateur, nous avons un grand nombre d'enfants qui sont des SDF.

Il y a là, plusieurs conséquences. Il y en a une qui est physiologique, je veux dire que la tension psychique qui se produit normalement dans l'organisme et à laquelle chacun de nous a normalement affaire ne trouve plus dans ce cas le mode de verbalisation venu de ce lieu et avec lequel le sujet se nourrit, sur lequel il s'appuie, le mode de verbalisation, qui à la fois diffère, du fait même de la verbalisation, l'exécution de l'acte attendu pour que cesse la tension psychique.

Je conseille à ceux qui ont envie d'explorer cette question de lire un texte de Freud qu'il n'a jamais publié mais qu'on a retrouvé dans la correspondance qu'il avait adressée à son ami Fliess, au tout début de ses cogitations, texte qui s'appelle *Esquisse d'une psychologie à l'usage des scientifiques*, où il essaie de rendre compte, comme je suis en train de le faire, sur un mode purement physiologique si je puis dire, de ce qui se passe pour chacun d'entre nous, lorsque la tension psychique exige pour être apaisée l'exécution d'un acte moteur, seule façon de dépenser l'énergie psychique ainsi accumulée et qui, de façon spontanée, dans le tableau que je viens de dire, ne pourrait nous entraîner, du fait de ce mécanisme, que dans une motricité permanente et indépendante de notre volonté.

Or, comme nous le savons, il est au contraire beaucoup plus usuel que la tension psychique que nous pouvons éprouver, normalement produite par l'activité neuronale, trouve un cheminement dans une verbalisation qui va aboutir soit à l'exécution d'un acte destiné à apaiser cette tension soit au refus d'exécuter l'acte qui pourrait apaiser cette tension. Et c'est bien ce qui intéressait Freud, c'était le mécanisme de la résistance et du refoulement, autrement dit, le fait que notre rapport à la parole soit organisé par notre dépendance à l'endroit d'un lieu d'où à la fois elle s'origine et d'où vient s'autoriser aussi bien son exécution que se recommander son barrage, son interdit. Ce lieu faisant lui-même barrage.

Et ceux d'entre vous qui avez entendu parler des élaborations de Lacan, ou vous y êtes intéressés, pouvez reconnaître dans ce que je vous rapporte la dimension du Réel. Le Réel, c'est-à-dire aussi bien la dimension de l'impossible, et qui s'avère être à la fois, pour chacun d'entre nous, le siège de ce qui nous commande par ses injonctions, que le siège des interdits, qui peuvent venir s'opposer aux exécutions qui pourraient nous paraître favorables.

Je ne développerai pas davantage ce texte de Freud auquel vous pouvez vous référer, mais je pense qu'il sera sensible à chacun d'entre vous ; et je pense également que vous serez sensibles aux raisons qui ont pu faire que Freud n'a jamais voulu publier ce texte, dont je dirais que le côté confidentiel était un peu trop facile à interpréter sans que cela nuise le moins du monde à la validité des thèses qui s'y trouvaient abordées.

En quoi, est-ce que ceci nous intéresse et nous permet d'avancer ?

Eh bien d'abord en rappelant qu'aujourd'hui un enfant sur deux, du fait de la tendance à la dissolution de la cellule familiale, aujourd'hui un enfant sur deux est un SDF. Un SDF, c'est-à-dire que le lieu d'où pourrait venir sa parole n'est pas fixé ni déterminé. Il ne peut s'autoriser, ce qui est le cas ordinaire pour chacun d'entre nous dans d'autres circonstances, du lieu que pour lui a aménagé le couple parental, qui est donc le lieu d'une autorité qu'il partage avec ses parents et qui fait qu'il y a une communauté dans le rapport à l'autorité qui se dégage depuis ce lieu.

Et les enfants sont très sensibles lorsque les parents viennent manquer à l'autorité dont cependant ils ont aménagé le lieu, la place. Les enfants ont un grand sens moral critique, quand ils voient que les parents ne respectent pas la loi que pourtant ils essaient de faire valoir à l'enfant, eh bien l'enfant ne prend pas ça très bien, il prend ça plutôt comme une inconduite et ne manque pas de le leur reprocher. Et nous avons tous à nous demander : « Mais d'où vient aux enfants ce sens moral ? ». D'où vient qu'il y a ce qu'il faut bien appeler une « morale naturelle », pour l'opposer à la « morale révélée » qui est celle de la religion, autrement dit une morale qu'on appelle « naturelle » faute de savoir interpréter son origine, mais dont cependant nos enfants illustrent parfaitement la posséder, l'animer et même s'en montrer les inquisiteurs assez durs, assez déterminés, assez cruels ?

Et comment donc interpréter, comprendre cette morale, si ce n'est justement par la référence à ce qui dans l'Autre, le lieu d'où nous vient notre parole, le grand Autre, se soutient d'être ménagé par un espace, de celui qui lui est propre et où la relation entre un enfant et sa mère peut trouver le type de partage et de communion du fait même que leur parole vient de la même place, de trouver donc une communion et un accord que l'on voit absents de ce qui se passe pour Kévin et pour sa mère.

Ce qui fait qu'en l'absence - et là nous allons entrer rapidement dans la clinique des enfants et des jeunes aujourd'hui - d'une domiciliation de sa parole, d'une autorisation, de la tempérance qu'elle introduit dans toute motricité possible mais aussi dans l'agencement de sa pensée, en l'absence de ce lieu donc, l'enfant est pris par une hyperkinésie au moins psychique, au moins mentale si elle n'a pas d'expression motrice ; encore qu'elle peut parfaitement trouver également dans l'agitation de se faire remarquer etc. et ne peut faire valoir l'autorité de sa parole.

« Qui parle là » ? Eh bien, il n'y a que lui pour la soutenir. Il n'y a que lui pour la soutenir, mais c'est également une parole qui se trouve être autoritaire, impérative, injonctive, dans la mesure où justement elle n'est pas tempérée, elle n'est pas arrêtée, elle ne rencontre nullement l'obstacle ordinaire constitué par ce lieu de l'Autre. Alors, ça coule, ça s'écoule, sans aucune digue, sans aucun frein ; et il se peut que l'enfant dès lors peut s'autoriser de lui-même pour évidemment dire n'importe quoi. Et ce qui est peut-être plus intéressant d'un point de vue logique, ignorer complètement le principe de contradiction.

Nous imaginons que le principe de contradiction est naturel, mais pas du tout. D'ailleurs, vous observez dans la vie publique et les expressions aujourd'hui de la vie publique, de quelle façon une même personne, sur les écrans ou devant un micro, peut enfilez des propositions qui se succèdent sans avoir la moindre cohérence et en étant éventuellement contradictoires les unes avec les autres... et sans que cela soulève quelque objection de principe !

Et ce qui est pour nous intéressant, c'est qu'on voit de quelle manière le principe de contradiction, ce principe qui fait qu'il ne peut pas y avoir ensemble « oui » et « non », est lié, est dépendant justement, de cette opposition, de cette apposition, de cette imposition générée par cet espace Autre dans la parole, et qui, une fois qu'elle a en quelque sorte légitimé la formulation qui s'en est autorisée, une fois qu'elle l'a ainsi légitimé, exclut ce qui est la proposition antonyme, contraire.

Or, donc, ce que nous allons avoir chez les jeunes aujourd'hui, ce sera à la fois la grande liberté, comme si elle ne connaissait aucune censure, d'une parole libérée, débridée, et que n'organise en rien le principe de contradiction.

Alors, comme vous, je me suis sans doute un peu cassé la tête pour dire : « Mais quand même ! Ils ne sont pas tous dans la situation d'atopie que je viens d'évoquer et donc comment c'est possible ? D'où est-ce que ça sort ? ». Ce qui est devenu aujourd'hui l'une des modalités ordinaires de l'expression publique, puisque nous savons que le « jeunisme » nous intéresse toujours, mais que c'est devenu aujourd'hui, si l'on suit les médias, un des modes non seulement

tolérés mais qui coule de source dans les façons de s'exprimer. Comment cela a-t-il pu venir ? Si l'on veut bien ne pas imputer comme règle générale le SDF qui, occasionnel, était invoqué, sollicité tout à l'heure ?

Il m'est apparu quelque chose qui me surprend moi-même et que je serai forcément amené à vous dire avec des réserves, parce que ça me paraît trop beau, ça vient trop justifier ce que sont nos références théoriques, c'est trop beau !

Mais ce fait que nous avons affaire aujourd'hui au développement, à la généralisation de systèmes de communication nouveaux, ce que l'on appelle les « réseaux sociaux », à la généralisation absolue de cet instrument qui s'appelle le « portable ». Si vous connaissez un jeune qui n'a pas de portable, et ça commence très tôt, vous voudrez bien me le signaler et sans doute savez-vous le drame insupportable que peut constituer pour un enfant le fait qu'on le prive de cet instrument, comme si on lui arrachait une partie essentielle de lui-même. Donc, le développement d'un système de communication moderne, mais qui a quelle particularité ? Parce qu'après tout, le téléphone, le *fixe* et j'aime bien que ça s'appelle « le fixe », le téléphone ça fait longtemps quand même, c'est la fin du XIXe siècle, Thomas Edison, Alexander Graham Bell, c'est 1820, ça n'a en rien provoqué tout ça.

Pourquoi est-ce que le portable, pourrait être imputé dans cette modification du rapport de ces jeunes à la parole ?

Du fait que, même lorsqu'ils le pourraient, lorsqu'ils ont un domicile, dans l'adresse à un de leurs semblables, ils vont s'exprimer comme s'ils étaient atopiques, c'est-à-dire comme si leurs paroles n'avaient pas de règles, n'avaient pas de limites, n'avaient pas d'autorité inspiratrice autre que celle du locuteur lui-même, sa fantaisie. Comment est-ce possible ? Si ce n'est, je suis bien obligé de le faire, de constater que le propre justement du portable, c'est d'autoriser que la parole s'origine, émane, de quelque lieu que je vienne à occuper ? C'est curieux ça... Et donc, je trouve bien que l'autre appareil, on l'appelle le « fixe ».

Ce n'est pas la même chose de parler depuis un lieu qui vous attend, qui est déterminé, repéré, cadré, limité, qui est celui mis à votre nom. Et puis, de pouvoir parler de n'importe où. D'ailleurs, la première chose que l'on dit dans c'est cas-là c'est : « Où qu't'es ? ». C'est la question du « où » d'où va justement se manifester la parole.

L'autre manifestation non moins remarquable, c'est que les singularités, qui dès lors s'expriment, ont trouvé néanmoins le moyen de se reconnaître des formes de solidarité ou d'identité ou de similarité.

Volontiers ce sont des identités de goûts, de sentiments, ou d'identification d'un ennemi commun. La religion voulait qu'on se reconnaisse à partir de l'identification à un créateur aimé commun, eh bien voilà que les bandes vont s'organiser par la communauté que réalise l'isolement d'un ennemi commun. Il est étrange que dans le fonctionnement des bandes on ne situe pas que l'identification et l'isolement de l'ennemi est absolument essentiel à leur constitution.

Il m'est arrivé, ça aussi je l'ai déjà raconté, de travailler à Grenoble avec des collègues de la région après le meurtre de deux jeunes, à la suite d'une bagarre qui avait opposé deux bandes rivales. Or, pourquoi dit-on rivales ? Quel est le motif de leur rivalité ? Il n'y avait entre elles aucun conflit d'intérêt, il n'y avait pas de trafic, il n'y avait pas d'occupation du territoire de l'autre. Deux bandes rivales dont je vais vous dire ce qui justifiait l'hostilité : c'est qu'elles se situaient de part et d'autre d'une autoroute, elles étaient partagées par une autoroute, donc l'une était d'un côté et l'autre de l'autre. À partir de cette situation éminemment conflictuelle comme on voit, n'est-ce pas ? Ça va de soi ? Si on n'est pas du même côté... Donc, c'est à partir de cette situation hautement conflictuelle qu'une bande a allégué que des membres de l'autre avaient jeté sur les jeunes filles du premier groupe un regard « inconvenant ». C'est étrange de quelle façon une moralité absolument inattendue, une censure absolument inattendue, vient là

apparaître entre ces bandes. Résultat : deux morts. Et évidemment, les meilleurs esprits de l'analyse psychologique réunis pour interpréter « Qu'est-ce qui se passe ? »

Ce qui se passe, c'est justement ce qui se produit quand des jeunes s'organisent en bande, faute de disposer d'une référence commune susceptible de légitimer l'identité de chacun et cela à partir de l'Autre, c'est-à-dire de ce qui fait la légitimité de leur parole ; qui se trouvent privés donc de légitimité de leurs manifestations dans le monde, qu'ils ne peuvent essayer de guérir que par l'effet de démultiplication que permet la bande, donnant le sentiment de force, de puissance et de justification du fait de la multiplication de semblables. Du fait qu'à l'intérieur de cette bande, et je crois qu'il n'est pas inutile de le souligner, règne... - et ça c'est formidable, on distingue les garçons et les filles dans la bande, mais, cependant, ils sont de la plus grande égalité.

C'est-à-dire qu'à l'intérieur de cette bande se réalisent les manifestations de la fraternité, autrement dit, on partage, on partage les biens, la manifestation de l'égalité entre les sexes. Et, comme je l'évoquais il y a un instant, le fait que la reconnaissance de ce qui est humain et légitime au titre d'humain, se limite à la population de la bande. Je pourrais également faire une très rapide remarque, c'est que dans les rapports entre les membres, celui au corps devient secondaire par rapport à celui de l'apparence, de l'image que l'on donne de soi et cela vaut assurément également, dans la façon dont la sexualité se vit à l'intérieur de ce groupe, dont je venais de dire que le principe de l'échange des femmes, principe anthropologique traditionnel et ancestral, ce principe n'a aucune existence. Il n'est absolument pas question entre groupes d'aller échanger les copines, ça c'est au contraire ce qui est susceptible de déclencher la guerre.

Je suis donc en train de vous parler de ces bandes de jeunes et de quelques grands traits, que je ne développe pas, ce n'est pas mon propos, de leur dynamique ; et je suis persuadé que certains d'entre vous ont pu remarquer que ces grands traits s'appliquent facilement aux divisions aujourd'hui entre groupes sociaux, à la façon de traiter celui qui ne partage pas votre opinion d'abord comme un ennemi, mais un ennemi qui appelle l'élimination, qui n'a pas le droit à l'existence. Qu'à l'intérieur de ces grands groupes sociaux se manifestent les revendications à l'égalité, égalité des biens mais aussi l'égalité des sexes, que s'y pratique le partage des biens, que la rhétorique ne s'embarrasse d'aucune des conditions de la logique.

Autrement dit que la rhétorique ne vaut que parce que c'est moi qui le dis : « J'ai dit que c'était comme ça... et à partir du moment où j'ai dit que c'était comme ça, ben c'est comme ça et puis c'est tout ». Donc la surprise de voir que cette absence de référence de la collectivité à ce lieu commun partagé d'où s'originerait, pour chacun des membres de cette collectivité, une parole qui trouverait sa convenance avec celle du prochain, est une situation qui semble propre à notre modernité.

Et c'est de façon arbitraire, que je l'interprète, cette façon, comme étant liée à la suppression de la figure traditionnelle dans notre culture qui faisait lieu commun pour la communauté, c'est-à-dire l'instance paternelle, le fait qu'elle est aujourd'hui décriée, défaite, qu'il n'y a donc plus de référence commune. Et alors à partir de là, toutes les discussions qui vont se générer entre « droit au communautarisme » ou « nécessité de l'assimilation ». Mais on ne sait plus à quoi, puisque l'instance idéale supposée être le modèle de l'homme assimilé, cette instance est détruite, abolie.

Donc remarquons combien cette situation semble effectivement organiser notre modernité avec un certain nombre de conséquences que je ne développe pas.

Et, pour m'arrêter ce soir, parce que je crois percevoir votre fatigue, je ne crois pas me tromper malgré la distance, je crois la lire comme ça là, dans votre regard, eh bien, je vous dirai simplement ceci pour valider, si c'est nécessaire, le propos peu habituel, vous n'entendez pas souvent des propos de ce genre, donc prononcé à mes risques ou à nos risques, pour vous révéler

enfin, mais c'est vraiment pour vous faire faire plaisir, pour vous révéler enfin, qu'est-ce qui nous surprend dans la façon dont est traitée l'actuelle épidémie de la Covid : qu'est-ce qui nous surprend, puisque la façon dont ça se déroule nous paraît tout de même étrange ?

Qu'est-ce qui ne va pas ? Il ne faut pas exagérer, nous avons des dirigeants dont l'intelligence et les capacités ne peuvent pas être mises en doute, nous avons affaire à des professionnels vis-à-vis desquels nos propres spéculations politiques sont faibles, ce sont des gens qui connaissent leur métier. Alors qu'est-ce qui ne va pas dans cette affaire ?

Eh bien, ce que j'interprète comme ne convenant pas dans cette affaire, c'est qu'elle n'est pas gérée « en bon père de famille ».

La gestion « en bon père de famille », c'est une dimension légale, ça figure dans le code, je ne suis pas allé rechercher, enfin si vous le voulez, faites-le. Ça existe par exemple si l'on a à gérer des biens en tutelle. Eh bien, les gérer en « bon père de famille » ça a du sens : on les gère pour l'intérêt de celui qui est ainsi tutorisé. La gestion en « bon père de famille » d'abord c'est une gestion que tout le monde comprend, où tout le monde identifie que finalement ce qu'on lui veut, que les décisions que l'on prend ne sont pas faites pour lui plaire, on ne lui demande pas son avis. On le fait parce qu'on estime que c'est bien et que ce qui est fait pour le protéger est bon pour lui. Ce qui fait que, dans ce qui est bien, on peut prendre des risques, car le risque fait partie de toute conduite et qu'il peut y avoir des dommages, mais que néanmoins ce qui aura été décidé dans cette option c'est ce qui effectivement visait le bien et l'entretien de la créature.

Je ne veux pas dire que nos dirigeants n'ont pas le souci, le souci électoral, et ne cherchent pas à gagner la sympathie et la reconnaissance de leurs administrés, je ne dis pas ça. Mais je dis que le manque manifeste de confiance, d'une population qui n'est pas stupide, plus stupide qu'une autre, à l'égard des mesures que l'on prend pour elle, me paraît directement lié au fait qu'aussi bien de la part de nos gouvernants qui sont de la meilleure modernité, c'est-à-dire qui ont su se débarrasser des vieilles lunes, que de la part d'un public qui apprécie le jeunisme, que ce qui là-dedans se trouve perdu, c'est une gestion « en bon père de famille ». Et si vous réfléchissez, vous verrez que ça aurait aussitôt été une gestion dont les mesures auraient sans cesse été différentes, mais dont on n'individualise pas le défaut dans ce qui nous arrive. C'est-à-dire cette production foisonnante d'une rhétorique alimentée, quelle surprise, par un moyen de communication nouveau, tellement puissant et dont j'ai essayé de dire quelle était à mon sens la particularité inattendue qui pouvait se révéler déterminante quant aux effets produits.

Voilà donc les quelques considérations sur lesquelles je voulais attirer votre attention.

Est-ce que vous avez une question ?

- Étudiante : Oui, bonsoir Monsieur Melman. - Mr Melman : Bonsoir.

- Étudiante : Merci pour ce deuxième rendez-vous. Je voulais savoir quels sont nos outils, nos arguments devant cette acceptation juridique de cette clochardisation des enfants et la folie furieuse de ces pères qui veulent absolument récupérer leur enfant parce qu'ils sont lésés dans cette séparation que parfois ils n'ont pas voulue ? quels sont les outils, les arguments qu'on peut utiliser pour défendre l'intérêt des enfants ?

- Mr Melman : Eh bien je vais vous répondre rapidement : je n'en connais pas. Je n'en connais pas et il n'y en a aucun. Il n'y en a aucun parce que cela ne relève pas de l'argumentation, cela relève d'une option éthique, et cette option éthique, vous l'endossez ou vous ne l'endossez pas. Et si vous ne l'endossez pas, vous pouvez toujours faire valoir ce qui serait le mieux-être de l'enfant. On vous opposera aussitôt et c'est toujours ce qui se fait, le fait qu'on a des enfants enfin libérés de tutelles absurdes et parfaitement démodées, que le nouveau dispositif familial est susceptible de les faire accéder à un bonheur que n'auront jamais connu les générations précédentes. Propositions devant lesquelles vous n'avez strictement rien à dire.

Et c'est ça aussi qui est passionnant, c'est que vous ne pouvez strictement rien opposer. En ce qui me concerne, j'ai pu dans ma jeunesse ignorante, j'ai pu le tenter. Je suis parti vaillamment sur des plateaux de télévision etc. me heurter à des femmes et des hommes défendant des positions opposées, et la vanité de ce qui était ma tentative m'est aussitôt apparue, ne serait-ce que par la faiblesse de mon argumentation, la leur n'étant pas de meilleure qualité mais en tout cas, aller prétendre savoir l'organisation qui serait la meilleure pour assurer le bonheur du groupe, c'est une affaire qui est débattue depuis que la culture existe et jusqu'ici elle n'a pas trouvé de réponse. Donc si vous le voulez bien on ne va pas s'engager à en trouver une ce soir.

- Étudiant : Est-ce que je peux vous exprimer deux désaccords ? Ça ne va pas être facile, j'en suis intimidé presque... - Mr Melman : Je vais vous aider.

- Étudiant : Le premier c'est qu'on était beaucoup à ne pas s'endormir devant votre propos. Parce qu'on vous a fait des signes, absolument, en vous disant de continuer, je ne sais pas si vous les avez vus. Le deuxième désaccord, c'est que : est-ce que vous ne pensez pas que Monsieur Macron a trouvé en la personne de son premier ministre justement le « bon père de famille » qui accepte bizarrement de se faire vacciner devant tout le monde, on va voir ça demain soi-disant à la télé. Est-ce qu'il n'a pas un peu compris la chose après avoir fait quelques erreurs ? Je suis assez surpris de ce type d'attitude du premier ministre qui veut dire « Je vais me faire vacciner devant tout le monde pour montrer que je donne l'exemple ».

- Mr Melman : Oui, eh bien, vous en êtes surpris parce que vous n'avez pas bien écouté ce que j'ai dit, si vous n'aviez pas dormi et si vous aviez mieux écouté.

- Étudiant : Je savais que ça allait se retourner contre moi.

- Mr Melman : Vous auriez immédiatement saisi que le besoin de la démonstration et de l'engagement personnel... Vous savez, je vais vous paraître excessif, mais il est tard, amusons-nous un instant... Les jeunes, il est fréquent que grâce au portable et aux selfies, ils se déshabillent et réciproquement, n'est-ce pas ? Autrement dit, pour mieux se connaître, on se dénude, eh bien, le premier ministre, qui décidément, chevauche la crête de la modernité, il va se dénuder devant nous, c'est-à-dire il va nous montrer son épaule et puis nous allons voir que lui aussi il se fait piquer, ce dont tout le monde se fiche. Mais en tout cas, vous voyez, ça va être retenu comme un argument. Je dois dire que, si je ne me trompe pas, la reine d'Angleterre en a fait autant il y a bien longtemps déjà, donc il a des antécédents royaux. Notre République est toujours à la recherche de modèles un peu prestigieux. Eh bien voilà, ça fait partie de cette modernité que j'essaie d'isoler et où ce genre de spectacle semble prétendre à être un argument. Il a le droit de faire ce qu'il veut le premier ministre... Ah non, pas du tout, il va être exemplaire. Voilà. Très bien espérons seulement qu'il n'aura pas de complications, qu'il n'aura pas de thrombose, ça nous ferait de la peine et ce serait vraiment mourir sur le front. Ce serait dommage, hum ?

- Étudiant : Merci !

- Mr Melman : Voilà, Bonne soirée et à bientôt ! Au revoir.